

**L'hon. M. Lesage:** Sauf erreur, la Fondation présente un rapport chaque année; si je me souviens bien, tous les membres du Parlement en reçoivent une copie.

**M. McBain:** Monsieur le président, j'aimerais poser une question touchant le refuge d'oiseaux Jack Miner. Je sais que feu M. Miner s'y intéressait beaucoup. Je ne doute pas que lors de l'établissement de ce refuge, il y a plusieurs années, il a dépensé des sommes considérables à même sa fortune personnelle. Nous savons que les frais ont monté et ont ajouté au fardeau de la Fondation, tout comme cela s'est produit dans d'autres entreprises au cours des dernières années. Je me demande si le ministre a songé à augmenter la subvention, car, si je ne me trompe pas, l'an dernier la Fondation a accusé un déficit de \$5,000.

**L'hon. M. Lesage:** De l'année financière 1940-1941 à l'année 1945-1946, la subvention annuelle s'établissait à \$2,500. Depuis l'année financière 1946-1947, on l'a doublée en la portant à \$5,000 par année, chiffre qui n'a pas changé depuis lors. Nous proposons de verser le même montant cette année.

**M. Hodgson:** La Fondation envoie certes un bilan de son exploitation chaque année; du moins, j'en ai reçu une copie. Cet état démontre que l'entreprise a fonctionné à perte, le déficit atteignant maintenant \$5,000 environ. A mon sens, le ministre devrait songer à lui allouer \$1,000 de plus pour une année ou deux jusqu'à ce que le déficit soit comblé.

(Le crédit est adopté.)

Division des parcs nationaux—

307. Allocation en vue de l'aménagement du Jardin international de la paix, au Manitoba, \$10,000.

**M. Dinsdale:** Quelques mots au sujet de ce crédit, afin surtout de mettre les députés au courant de ce qui en est actuellement du Jardin international de la paix situé sur la frontière entre le Dakota-Nord et le Manitoba. Même si le ministre n'a pris la direction de ce ministère que tout récemment, je suis convaincu qu'il est bien au courant de cette question. Depuis quelques années, l'instabilité de la situation internationale a attiré de façon particulière l'attention des Canadiens sur le Jardin international de la paix.

Il y a trois ans, on a supprimé la subvention au Jardin international de la paix. Nous étions heureux qu'on la rétablisse l'an dernier et, encore cette année, nous nous réjouissons de constater que le budget des dépenses en fait mention. La subvention était de \$15,000 par année avant qu'on la supprime pendant un an.

Cette subvention a tout d'abord été accordée pour répondre au profond intérêt qu'a toujours manifesté le représentant de l'an-

cienne circonscription de Brandon, feu M. J. E. Matthews, à l'égard de cette entreprise importante. Bien que nous soyons reconnaissants de ce qu'on accorde une subvention de \$10,000, nous espérons toutefois qu'on la rétablira au chiffre antérieur de \$15,000.

Je signalerai à ce propos qu'au cours des quelques dernières semaines, le Congrès des États-Unis a voté la somme de \$100,000 pour l'expansion de la partie du Jardin de la paix qui se trouve aux États-Unis. Il me semble que \$15,000, et même plus, représenterait un montant raisonnable, toutes proportions gardées, pour l'aménagement de la partie canadienne du Jardin.

Le ministre a indiqué aujourd'hui, au cours du débat, qu'il se propose de faire effectuer, au cours de l'été prochain, le relevé complet des travaux de son ministère dans tout le pays. Je retiens avec plaisir cette intention. Pour autant que je sache, aucun de ses prédécesseurs n'a eu l'avantage ni l'occasion de visiter le Jardin international de la paix. Je profite de l'occasion qui s'offre ainsi pour l'inviter très cordialement à venir inspecter le Jardin quand il sera dans cette région du Canada. S'il n'a pas alors d'autres moyens de transport à sa disposition, je serai heureux de voir à ce qu'on l'y conduise par la belle route n° 10 qui mène à la frontière. Je ne doute pas qu'il sera frappé des progrès réalisés dans ce jardin depuis la seconde Grande Guerre.

Je ne voudrais pas prolonger mes observations, mais puisque j'ai la parole, il y a un ou deux points que j'aimerais signaler. Je suis sûr que le Canada aura un jour une série de jardins botaniques, d'un bout à l'autre de son territoire. Je sais que certains groupements travaillent déjà dans ce sens, et qu'ils s'en préoccupent depuis longtemps.

On est en voie déjà d'établir un noyau de jardin botanique au Jardin international de la paix et ceux qui s'intéressent de près à cette question espèrent qu'un jour ou l'autre le Jardin de la paix fera partie d'un groupe de jardins botaniques dirigés par l'État.

Cette idée, qui fut lancée par la Société internationale d'horticulture, est dans une large mesure attribuable à feu M. Henry J. Moore, d'Islington (Ont.). Il y avait songé dès 1929 lorsqu'il a été question pour la première fois de l'établissement d'un jardin de ce genre.

Je désire également dire quelques mots d'une question qui se rattache de plus près au crédit n° 310. On espère que le Gouvernement songera également à l'établissement d'un musée dans le Jardin international de la paix. Le nombre des visiteurs du Jardin augmente chaque année. On a reconnu ce